LYCÉE FRANÇAIS
DE SHANGHAI
上海法国学校

REGLES DE FONCTIONNEMENT
DES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES DU LYCEE FRANCAIS DE SHANGHAI

Les règles de fonctionnement sont applicables pour l'ensemble des activités sportives et culturelles proposées par le Lycée Français de Shanghai et viennent compléter le règlement intérieur du LFS.

Préambule :

La pratique des Activités Sportives et Culturelles (ASC) est proposée par le Lycée Français en coopération en l'ensemble des équipes pédagogiques et administratives de l'établissement.

Soutenues par le Comité de Gestion, ces activités apportent une solution de proximité aux besoins des enfants dans le domaine des loisirs éducatifs. Elles doivent être également considérées comme un temps d'apprentissage, d'épanouissement et d'éducation à la citoyenneté. En effet, les activités mises en place dans ce cadre permettent aux enfants :

→ de développer leur personnalité et leur créativité

→ de lier plus rapidement des relations avec leurs camarades

→ de se sociabiliser à travers la découverte de différentes pratiques culturelles, artistiques et sportives leur demandant un engagement personnel

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国学校

ACCUEIL & ADMISSION

ARTICLE 1 : ADMISSION ET INSCRIPTION

- L'objectif principal des Activités Sportives et Culturelles est de permettre l'initiation à des pratiques culturelles, artistiques et sportives.

- Ces activités ne doivent être en aucun cas considérées comme un temps de garderie, mais bien comme une activité correspondant aux goûts et choix de l'enfant car elles doivent avant tout lui apporter du plaisir.

- Les enfants sont accueillis dans les activités dans la limite des places disponibles. Le nombre de places est limité pour des questions d'encadrement et de sécurité.

- Les inscriptions se font en ligne sur le site web du Lycée Français de Shanghai.

- La première séance est une séance d'essai. A l'issu de ce premier cours si votre enfant souhaite continuer et assiste à une seconde séance, l'inscription est considérée comme définitive.

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国学校

ENCADREMENT

ARTICLE 2 : ENCADREMENT

- Le service des ASC, sous l'autorité du Directeur des Opérations et du Proviseur , est responsable de la mise en œuvre des programmes des ASC ainsi que des objectifs éducatifs liés à ce projet. Le service prend en charge et s'assure :

  → de l'accueil des enfants et des parents (inscription, admission, accueil quotidien)
  → de l'encadrement des enfants
  → du respect des règles de santé, d'hygiène et de sécurité
  → du personnel placé sous son autorité
  → de la conception et de l'application des programmes des ASC
  → de l'application du règlement intérieur
  → de la liaison entre les parents et le LFS

- L'équipe d'animation est composée d'intervenants placés sous l'autorité de la Responsable des ASC qui prennent en charge et s'assurent :

  → de l'organisation et de l'animation de leurs activités
  → de la sécurité physique, morale et affective des enfants
  → de la mise en œuvre des pédagogies appropriées à la réussite de leur projet
  → ils sont aussi à l'écoute du souhait des enfants et de leurs besoins
  → ils travaillent en complémentarité avec l'ensemble de l'équipe des ASC

LYCÉE FRANÇAIS
DE SHANGHAI
上海法国学校

HORAIRES & TRANSPORTS

ARTICLE 3 : HORAIRES, POINT DE RDV ET TRANSPORT

Vos enfants sont encadrés durant les activités par les intervenants qui prennent en charge vos enfants comme suivant:

- **Activités proposées aux élèves du primaire (élémentaire et maternelle) les mercredi et vendredi après midi de 12h30 à 14h50:**

→ pour les ASC Maternelles, les intervenants prennent en charge les enfants dans la cantine maternelle à 12h30
→ les élèves bus prennent le bus de 15h comme les autres jours de l'école
→ si vous venez récupérer votre enfant, il vous attendra à 13h35 ou 14h45 dans la cantine maternelle avec un personnel

→ pour les ASC Elémentaires le lieu de rendez-vous intervenants/élèves se situe dans la cour de récréation à proximité de la maternelle à 12h30 sous les panneaux des activités
→ les élèves bus prennent le bus de 15h comme les autres jours de l'école
→ votre enfant vous attendra à 13h35 ou 14h50 à l'intérieur de l'établissement au niveau du meeting point ASC

Si vous souhaitez que votre chauffeur ou votre Ayi (ou un autre parent) récupère votre enfant, ils devront apparaître sur le paragraphe « déplacement de l'enfant » de la fiche d'inscription et posséder un badge d'accès a l'établissement.

ATTENTION: Si votre enfant ne participe qu'à une seule activité de 12h30 à 13h35, il ne pourra pas prendre le bus de 15h car il n'y a pas de système de garderie. Son retour en fin d'activité (13h40) doit être assuré par vos propres moyens.

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国学校

HORAIRES & TRANSPORTS

- **Activités proposées aux élèves du secondaire (collège et lycée) en semaine et week-end**:

→ pour les ASC Secondaire le lieu de rendez-vous intervenants/élèves se fait directement sur le lieu de l'activité

→ pour les a**ctivités proposées en semaine de 15h à 17h** : les élèves bus ont la possibilité de prendre les bus de 17h. Dans ce cas, Veuillez vous rapprocher de Mr Qu, qui vous communiquera le cas échéant le numéro de bus correspondant à l'arrêt de votre enfant, les bus de 17h n'étant pas les mêmes qu'à 8h et 15h

→ pour les a**ctivités proposées en semaine de 17h à 18h 30**: tous les élèves ont la possibilité de prendre le bus de 18h45 (arrêt au métro Shanghai Zoo puis au métro Jiangsu)

→ pour les a**ctivités proposées en semaine de 18h30 à 20h00**: le retour est à la responsabilité des parents

ARTICLE 4 : ASSURANCES

- Le Lycée Français de Shanghai a souscrit une assurance couvrant les garanties en responsabilité civile et accidents pour le personnel et les enfants

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国学校

ABSENCE ELEVES ET INTERVENANTS

ARTICLE 5 : ABSENCES ENFANTS ET INTERVENANTS

- Nous vous rappelons l'importance de communiquer par mail toute absence de votre enfant avant 9h du matin aux 3 personnes correspondant à votre campus.

→ Vie scolaire

Qingpu : Vie scolaire primaire: viescolaire.primaire@ef-shanghai.com

Pudong : Vie scolaire primaire: viescolaireprim.pg@ef-shanghai.com

→ Service ASC

Qingpu : asc-Qingpu asc@ef-shanghai.com

Pudong : asc-pudong asc-pudong@ef-shanghai.com

→ Responsable BUS

Qingpu : Mr James QU : james.qu@ef-shanghai.com

Pudong : M. Luc Xu : Luc.xu@ef-shanghai.com

- En cas d'absence d'un intervenant, deux solutions peuvent être mises en place :

→ l'intervenant peut être remplacé et le groupe est entièrement pris en charge par un autre intervenant ; ce dernier ne proposera pas forcément l'activité première de l'enfant (certains intervenants, ayant une compétence spécifique)

→ les enfants peuvent être intégrés à une autre activité

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国学校

INFORMATIONS MEDICALES & TENUES

ARTICLE 6 : INFORMATIONS MEDICALES

- Afin de pouvoir soigner votre enfant en cas d'accident, **il est impératif que vous ayez rempli la fiche d'autorisation de soins et d'hospitalisation qui vous a été transmise à la rentrée**. Les informations médicales concernant votre enfant nous seront transmises le cas échéant par les infirmières de l'école. Pensez à notifier toutes allergies alimentaires surtout lors de la pratique des activités de cuisine.

- Si votre enfant est inscrit a une activité sportive il est obligatoire de fournir **un certificat médical** au bureau des ASC avant le début des activité.

ARTICLE 7 : TENUES

- Afin de permettre à votre enfant de bouger, s'amuser lors des activités, il est important de l'habiller de façon à ce qu'il se sente à l'aise. Certaines activités pouvant être salissantes, évitez de mettre à votre enfant des vêtements auxquels vous tenez.

- Pour les activités d'extérieur, les enfants doivent avoir également une tenue vestimentaire adaptée aux conditions climatiques (casquette, K-way…).

- Afin d'éviter les pertes, nous vous demandons de **marquer les vêtements au nom de votre enfant**.

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国学校

REGLEMENT FINANCIER

ARTICLE 8 : TARIFS

- La participation financière des familles est indiquée au moment de la communication des programmes et des inscriptions.
- Les budgets ont été estimés le plus précisément possible et intègrent la rémunération et l'assurance des intervenants, les fournitures d'activités et autres frais divers, les déplacements sur Shanghai le cas échéant.

ARTICLE 9 : FACTURATION

- Pour les activités annuelles le règlement s'effectue en une seule fois au comptant.
- Pour les activités semestrielles, le règlement s'effectue en une seule fois au comptant en début de période.
- Le changement ou l'arrêt d'une d'activité est possible sans frais à l'issue d'une séance d' essai, sous réserve de places disponibles. L'activité choisie à l'issue de la séance d'essai est celle facturée pour le semestre ou l'année selon la périodicité de l'activité.
- Un changement d'activité peut être éventuellement envisagé après validation de la responsable des ASC. Le changement d'activité vers une activité moins chère ne pourra donner lieu à remboursement de la différence.
- Si une activité est rejointe en cours d'année, la cotisation sera calculée en fonction du nombre de séances effectuées.

LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI
上海法国学校

REGLEMENT FINANCIER

- Aucun remboursement ne sera effectué au cours de l'année, sauf dans les cas suivants :

  → départ définitif de l'école

  → absence prolongée supérieure à 3 séances (inclues) suite à une maladie ou à un problème médical ; un certificat médical sera demandé alors à la famille pour justification

  → en cas d'absence d'un intervenant, les séances ne sont pas remboursées.; l'élève sera pris en charge par un autre intervenant dans une activité identique ou non à la sienne

ARTICLE 10 : PAIEMENT

- Le règlement se fait uniquement en RMB au service de la comptabilité par carte Union Pay, en espèce ou par virement bancaire (le justificatif du paiement doit être présenté au service comptable du LFS).

- L'absence de paiement des factures, la direction du LFS se réserve le droit de suspendre la participation des enfants aux ASC.

- En cas de non paiement des factures à la fin du premier semestre, il ne sera pas possible de s'inscrire aux ASC du second semestre.

- La responsabilité du paiement incombe aux familles.

LYCÉE FRANÇAIS
DE SHANGHAI
上海法国学校

RESPECT

ARTICLE 11 : RESPECT DES AUTRES

- Tout participant devra respecter les idées et les personnes présentes lors des activités (pas de violence physique ni agression verbale).

- L'indiscipline répétée d'un enfant pourra entraîner son exclusion, tout comme un retard répétitif lors des picks-up assurés par les parents.

- Toute dégradation volontaire du mobilier, du matériel et des équipements sera sanctionnée (remboursement des frais par la famille et exclusion de l'enfant).

- Les enfants ne doivent pas apporter de jeux, bijoux, objets de valeur. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

- Dans le cas où les parents et les enfants ne respecteraient pas le règlement intérieur, l'école se réserve le droit d'annuler l'inscription de l'enfant, sans remboursement.